

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Le 19 juin 2023

[REDACTED]

N/Réf. : ACC-5480

Objet : Réponse à votre demande d'accès en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après la « *Loi sur l'accès* »)

[REDACTED]

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue par courriel le 15 mai 2023 laquelle se lit comme suit :

« Monsieur,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire recevoir le ou les documents suivants :

Concernant les plaintes reçues pour des élèves ayant vécu des bris de services en éducation, veuillez nous indiquer, par année et pour les cinq dernières années :

- Le nombre de plaintes déposées en lien avec des bris de services en éducation;
  - De ce nombre, veuillez nous indiquer le nombre de plaintes venant d'un élève HDAA.
- Le nombre de plaintes ayant fait l'objet d'une médiation;
  - De ce nombre, veuillez nous indiquer le nombre de médiations pour un élève HDAA;
  - Le nombre de médiations ayant fait l'objet d'une entente, en spécifiant le nombre d'entre elles pour des élèves HDAA
- Le nombre de plaintes déposées ayant mené à une enquête de la CDPDJ;
  - De ce nombre, veuillez nous indiquer le nombre de plaintes venant d'un élève HDAA;
  - Concernant les dossiers ayant suffisamment de preuve, le nombre de dossiers ayant mené à des mesures de redressement, en spécifiant le nombre d'entre elles qui visaient des élèves HDAA;

- Le nombre de dossiers ayant mené à une saisie du tribunal, en spécifiant le nombre de dossiers pour des élèves HDAA;
- Le nombre de dossiers fermés en raison du manque de preuve, en spécifiant le nombre d'entre eux qui visaient des élèves HDAA.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées. »

Veillez noter que les descripteurs utilisés par la Commission ne permettent pas de produire des statistiques spécifiques en lien avec les dossiers dans lesquels il y a eu allégation de « bris de service ». Les dossiers de la Commission sont classés selon les termes utilisés dans la Charte, tels que « biens et services ordinairement offerts au public », « l'instructions publique gratuite », etc. De même, la Commission ne dispose pas du descripteur « HDAA » (*Voir [En ligne]. Qui sont les élèves HDAA, <https://www.cdpedj.qc.ca/fr/vos-droits/qu-est-ce-que/les-droits-des-eleves-hdaa>*

Tenant compte de ces précisions, veuillez trouver ci-joint les informations demandées.

Veillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.



Jean-François Trudel  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels

JFT/np

p. j.

## Résultats

**Données pour les dossiers ouverts (plaintes reçues)<sup>1</sup> entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2023 lorsque le mis en cause est un service d'enseignement, selon le droit atteint.**

<b>Année Droit atteint</b>	<b>Dossiers ouverts</b>
<b>2018-2019</b>	<b>32</b>
<i>Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums</i>	23
<i>Droit à l'égalité / Racisme / propos discriminatoires</i>	3
<i>Droit à l'égalité / Travail / congédiement</i>	3
<i>Droit à l'égalité / Travail / dotation</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Travail / embauche</i>	1
<i>Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite / inclusion scolaire</i>	1
<b>2019-2020</b>	<b>38</b>
<i>Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums</i>	19
<i>Droit à l'égalité / Racisme</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Racisme / propos discriminatoires</i>	2
<i>Droit à l'égalité / Refus d'accès - lieux publics et moyens de transport / moyens de transport</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Travail / congédiement</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Travail / embauche</i>	8
<i>Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite</i>	1
<i>Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite / inclusion scolaire</i>	4
<i>Droits fondamentaux / Droit à la dignité</i>	1
<b>2020-2021</b>	<b>29</b>
<i>Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums</i>	17
<i>Droit à l'égalité / Article 19 - égalité de traitement / travail équivalent</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Racisme / profilage racial</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Racisme / propos discriminatoires</i>	2
<i>Droit à l'égalité / Refus d'accès - lieux publics et moyens de transport / établissements publics et parapublics</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Refus d'accès - lieux publics et moyens de transport / moyens de transport</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Travail / embauche</i>	2
<i>Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite</i>	1
<i>Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite / inclusion scolaire</i>	2
<i>Droits économiques et sociaux / Protection de l'enfant et de la famille</i>	1
<b>2021-2022</b>	<b>46</b>
<i>Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums</i>	25
<i>Droit à l'égalité / Racisme / profilage racial</i>	5
<i>Droit à l'égalité / Racisme / propos discriminatoires</i>	4
<i>Droit à l'égalité / Travail / embauche</i>	1

<sup>1</sup> Dans ce document, les dossiers ouverts et les plaintes reçues sont des synonymes.

<i>Droits économiques et sociaux / autre</i>	1
<i>Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite</i>	7
<i>Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite / inclusion scolaire</i>	2
<i>Droits fondamentaux / Droit à la dignité</i>	1
<b>2022-2023</b>	<b>57</b>
<i>Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums</i>	32
<i>Droit à l'égalité / Racisme / profilage racial</i>	3
<i>Droit à l'égalité / Racisme / propos discriminatoires</i>	3
<i>Droit à l'égalité / Refus d'accès - lieux publics et moyens de transport / établissements publics et parapublics</i>	2
<i>Droit à l'égalité / Refus d'accès - lieux publics et moyens de transport / moyens de transport</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Travail / conditions de travail juste et raisonnable</i>	1
<i>Droit à l'égalité / Travail / embauche</i>	5
<i>Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite</i>	9
<i>Représailles / Interdiction de représailles</i>	1
<b>Total</b>	<b>202</b>

**Dossiers ouverts entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2023 lorsque le mis en cause est un service d'enseignement selon le droit atteint et lorsque le motif est HDAA<sup>2</sup>**

<b>Année Droit atteint</b>	<b>Dossiers ouverts</b>
<b>2018-2019</b>	<b>9</b>
<b>Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums</b>	8
<b>Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite / inclusion scolaire</b>	1
<b>2019-2020</b>	<b>15</b>
<b>Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums</b>	10
<b>Droit à l'égalité / Refus d'accès - lieux publics et moyens de transport / moyens de transport</b>	1

<sup>2</sup> La Commission ne dispose pas de descripteurs HDAA, il faut utiliser les données ici avec attention, HDAA inclus les dossiers dont le motif sont : (Voir [En ligne]. Qui sont les élèves HDAA, <https://www.cdpedj.qc.ca/fr/vos-droits/qu-est-ce-que/les-droits-des-eleves-hdaa>

Discrimination / Handicap / Handicap mental / Déficience intellectuelle - autre

Discrimination / Handicap / Handicap mental / Déficience intellectuelle - trisomie

Discrimination / Handicap / Handicap mental / Trouble d'apprentissage - déficience langagière

Discrimination / Handicap / Handicap mental / Troubles envahissants du développement - autisme

Discrimination / Handicap / Handicap mental / Troubles envahissants du développement - autre

Discrimination / Handicap / Handicap mental / Troubles envahissants du développement - syndrome d'Asperger

Discrimination / Handicap / Handicap physique / Handicap sensoriel - déficience auditive

Discrimination / Handicap / Handicap physique / Handicap sensoriel - déficience visuelle

Harcèlement / Handicap / Handicap mental / Trouble d'apprentissage - déficience langagière

Harcèlement / Handicap / Handicap mental / Troubles envahissants du développement - autisme

Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite	1
Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite / inclusion scolaire	3
<b>2020-2021</b>	<b>11</b>
Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums	7
Droit à l'égalité / Refus d'accès - lieux publics et moyens de transport / moyens de transport	1
Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite	1
Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite / inclusion scolaire	2
<b>2021-2022</b>	<b>17</b>
Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums	8
Droits économiques et sociaux / autre	1
Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite	6
Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite / inclusion scolaire	2
<b>2022-2023</b>	<b>22</b>
Droit à l'égalité / Acte juridique - biens et services ordinairement offerts au public / inscription à des cours, conférences, symposiums	12
Droits économiques et sociaux / Instruction publique gratuite	9
Représailles / Interdiction de représailles	1
<b>Total</b>	<b>74</b>

*Dossiers fermés en médiation entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2023 lorsque le mis en cause est un service d'enseignement*

<b>Année</b>	<b>Dossiers fermés</b>
2018-2019	5
2019-2020	4
2020-2021	13
2021-2022	6
2022-2023	11
<b>Total</b>	<b>39</b>

*Dossiers fermés en médiation entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2023 lorsque le mis en cause est un service d'enseignement et lorsque le motif est HDAA :*

<b>Année</b>	<b>Dossiers fermés</b>
2018-2019	1
2020-2021	7
2021-2022	4
2022-2023	3
<b>Total</b>	<b>15</b>

**Dossiers fermés en médiation selon la décision entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2023 lorsque le mis en cause est un service d'enseignement**

<b>Année</b>	<b>HDAAs</b>	<b>Non HDAAs</b>	<b>Total</b>
<b>2018-2019</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Cesser d'agir, règlement – président	1	4	5
<b>2019-2020</b>		<b>4</b>	<b>4</b>
Cesser d'agir, règlement – président		4	4
<b>2020-2021</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>13</b>
Cesser d'agir, règlement – président	7	6	13
<b>2021-2022</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
Cesser d'agir, règlement – président	4	2	6
<b>2022-2023</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
Cesser d'agir, règlement – président	3	8	11
<b>Total général</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>39</b>

**Dossiers fermés entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2023 lorsque le mis en cause est un service d'enseignement**

<b>Année</b>	<b>HDAAs</b>	<b>Non HDAAs</b>	<b>Total</b>
Décision			
<b>2018-2019</b>	<b>7</b>	<b>16</b>	<b>23</b>
Cesser d'agir, demande verbale		1	1
Cesser d'agir, désistement - président	1	1	2
Cesser d'agir, règlement - président	1	5	6
Désistement		1	1
Inutilité de poursuivre la recherche de la preuve		1	1
Jugement	1		1
Preuve recueillie insuffisante pour soumettre le litige au tribunal	3	7	10
Règlement	1		1
<b>2019-2020</b>	<b>9</b>	<b>21</b>	<b>30</b>
Autre - fermeture		1	1
Cesser d'agir, demande verbale	1		1
Cesser d'agir, ne communique plus		1	1
Cesser d'agir, règlement - président		4	4
Inutilité de poursuivre la recherche de la preuve		2	2
Jugement		1	1
Mesures de redressement	1		1

Preuve recueillie insuffisante pour soumettre le litige au tribunal	6	10	16
Règlement	1	2	3
<b>2020-2021</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>38</b>
Cesser d'agir, demande verbale	1	2	3
Cesser d'agir, ne communique plus		1	1
Cesser d'agir, règlement - président	7	8	15
Mandat au CTX pour une évaluation de la preuve et des suites à donner		1	1
Mesures de redressement	2	1	3
Preuve recueillie insuffisante pour soumettre le litige au tribunal	6	9	15
<b>2021-2022</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>28</b>
Cesser d'agir, ne collabore plus		1	1
Cesser d'agir, désistement - président		3	3
Cesser d'agir, règlement - président	4	3	7
Inutilité de poursuivre la recherche de la preuve	1		1
Mesures de redressement	2	3	5
Preuve recueillie insuffisante pour soumettre le litige au tribunal	5	6	11
<b>2022-2023</b>	<b>12</b>	<b>29</b>	<b>41</b>
Cesser d'agir, article 77, al.2 par.4		1	1
Cesser d'agir, demande verbale	1		1
Cesser d'agir, ne communique plus	1		1
Cesser d'agir, désistement - président	2	6	8
Cesser d'agir, règlement - président	3	8	11
Dossier retiré par le directeur	1	2	3
Inutilité de poursuivre la recherche de la preuve		2	2
Mesures de redressement		6	6
Preuve recueillie insuffisante pour soumettre le litige au tribunal	4	4	8
<b>Total général</b>	<b>56</b>	<b>104</b>	<b>160</b>